



**HAL**  
open science

## **L'agglomération protohistorique de La Redoute du Castéra à Labastide-Monréjeau (Pyrénées-Atlantiques) : bilan des campagnes de fouilles 2022 et 2023**

Philippe Gardes, Wilfried Labarthe, Marion Nouvel, Mickaël Xompero

### ► To cite this version:

Philippe Gardes, Wilfried Labarthe, Marion Nouvel, Mickaël Xompero. L'agglomération protohistorique de La Redoute du Castéra à Labastide-Monréjeau (Pyrénées-Atlantiques) : bilan des campagnes de fouilles 2022 et 2023. *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 2024, 42, pp.51-54. <hal-04992542>

**HAL Id: hal-04992542**

**<https://hal.science/hal-04992542v1>**

Submitted on 15 Mar 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

# L'AGGLOMÉRATION PROTOHISTORIQUE DE LA REDOUTE DU CASTÉRA À LABASTIDE-MONRÉJEAU (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES) BILAN DES CAMPAGNES DE FOUILLES 2022 ET 2023.

Philippe GARDES (Inrap, UMR 5608 TRACES)  
Wilfried LABARTHE (CERAGas, Archeodunum)  
Marion NOUVEL (CERAGas, Hadès)  
Mickaël XOMPERO (Éducation Nationale, CERAGas)

Depuis 2016, les recherches ont été relancées autour de la question de l'habitat fortifié protohistorique entre Garonne et Pyrénées, en particulier grâce au PCR Fortipolis, actif jusqu'en 2021 (Gardès, Le Dreff 2021). Ce dernier avait pour objectif d'actualiser l'inventaire des sites (plus de 500 occurrences) et de conduire des opérations de terrain ciblées sur un échantillon d'établissements représentatifs.

Parmi ceux-ci figure celui de la Redoute du Castéra à Labastide-Monréjeau, sélectionné, entre autres, en raison de sa localisation, dans le secteur de densité maximale des sites fortifiés, et du caractère assez atypique de son système défensif. Il se situe dans la moyenne vallée du Gave de Pau, à 20 km à l'ouest de la capitale béarnaise et occupe le rebord d'une terrasse dominant la vallée et le cours du Gave, situé à 1,5 km au sud-ouest. Ce site est dominé au loin par une ligne de coteaux, émergeant à un peu plus d'un kilomètre au nord-est. Les recherches ont débuté en 2019 par des sondages et se sont poursuivies en 2022 et 2023 par une fouille programmée (fig. 1, 1).

## Le système fortifié

Le site occupe un espace triangulaire correspondant à une excroissance du plateau, formant éperon. De fait, il domine au nord le versant bien marqué d'un ruisseau et, à l'ouest, sa confluence avec la Loulouze. Au sud, l'abrupt naturel du coteau surplombe de 20 m la vallée du Gave (fig. 1, 1).

Le système fortifié a été appréhendé à travers une étude planimétrique et le nettoyage des différentes entrées à l'occasion d'une première opération menée en 2019. Le plateau est barré à l'est par une puissante levée de terre qui se prolonge à ses deux extrémités, en s'abaissant régulièrement, pour envelopper complètement l'éperon. La longueur totale du périmètre fortifié atteint 1230 m et le site couvre une surface de 10 ha, fortification comprise.

La particularité du site de Labastide tient au fait que les pentes des versants naturels ont été accentuées artificiellement par abattage. Les déblais issus de cette opération ont également permis d'élever une partie du rempart. Ces travaux ont représenté un investissement humain considérable avec le terrassement de milliers de mètres cubes de sédiment.

L'élément fort de la fortification reste le talus de barrage. C'est un des mieux conservés de la région avec ses 5 à 8 m de haut et 30 m de large à la base. Malheureusement son fossé n'a pu être étudié en raison de sa taille et surtout de son nivellement complet dans les années 1980.

En revanche, la question des portes a pu être abordée à travers une étude planimétrique et leur nettoyage. Elles sont toutes structurellement liées au dispositif défensif et lui sont donc contemporaines. L'enceinte possédait donc quatre portes dès l'origine, cas de figure unique pour l'instant à l'échelle de la région. On distingue deux portes principales et deux portes auxiliaires ou secondaires. Un autre enseignement à retenir de l'étude est que les deux entrées principales sont très larges (8 m) et frontales. Mais celle située au sud s'ouvre dans un renforcement formé par le rempart. De plus, elle possède un dispositif d'accès conditionnel, puisqu'on ne peut la rallier qu'en longeant une section de rempart, en descendant, avant de la franchir latéralement par un chemin montant, aboutissant lui-même à un corridor en entonnoir.

## L'occupation intra-muros

En 2019, une dizaine de sondages ont mis en évidence une occupation relativement régulière sur l'ensemble de l'emprise intra-muros. La densité des vestiges est tout de même apparue plus importante dans la partie nord du plateau. À cette occasion des trous de poteaux et des sols ponctuellement conservés ont pu être observés, de même qu'un vaste aménagement de galets difficile à interpréter étant donné la modestie de l'opération (bâtiment ?, revêtement de rue ?...).

Ces premiers résultats nous ont conduit à poursuivre les recherches à travers un programme de fouilles. L'objectif était de mieux comprendre l'organisation du site et sa dynamique chronologique. Pour ce faire, trois zones ont été sélectionnées en fonction des données issues des sondages. Celles-ci se situent dans la partie est et nord du site et ont été volontairement éloignées pour permettre une première approche de l'occupation du site dans sa dimension spatiale.

#### La Zone 1

La première zone de fouille a été implantée en vis-à-vis de la porte nord du rempart et visait à mieux comprendre la nature d'un sol de galets de grande extension découvert en 2019. Il s'agissait entre autres de savoir s'il pouvait correspondre à un axe de circulation. La fouille a été réalisée en deux fois, sur une emprise de 160 m<sup>2</sup> en 2022 étendue à 560 en 2023 (fig. 1, 2).

Les recherches ont révélé une voie orientée nord-est/sud-ouest (VO1171) accostée d'un fossé (FO1096). Elle évolue en deux étapes principales. Le revêtement le plus récent présente une largeur régulière de 4,8 m et est aménagé à partir de galets relativement calibrés, de module moyen à gros, jointifs et liés avec du limon jaune, compact. L'état le plus ancien mesure 3,20 m de large mais n'a pas été reconnu en plan. La voirie se situe dans l'axe de la porte nord et en est séparée par une dépression qui correspond à un chemin creux longeant la face interne du rempart. Cependant, la densité de la végétation dans ce secteur nous a empêché d'examiner la relation entre ces deux axes de circulation.

Le fossé adjacent (FO1096) est large de 4,2 m et correspond au moins à l'état le plus récent de la voie. Il présente un comblement homogène et n'a livré que peu de mobilier, ce qui peut s'expliquer par un entretien régulier. Cette structure, dont le fond présente un pendage vers le nord, assurait sans aucun doute une fonction de drainage.

Une nouvelle voirie de même axe a été reconnue à 10 m à l'est du fossé (VO1256). Large de 7 m, elle est bordée à l'est par un fossé de faibles dimensions (1,15 m de large, 0,20 m de profondeur). En 2022, sa correspondance a été établie avec le sol de galets identifié en 2019. Le revêtement est très soigné avec des galets le plus souvent de calibre moyen, jointifs, formant un assemblage extrêmement résistant.

Entre les deux rues, le décapage a mis en évidence une centaine de structures, essentiellement des trous de poteau. Cependant le substrat n'a pas été atteint dans toute l'emprise, surtout au nord, et il est donc fort probable que d'autres aménagements n'aient pas été perçus cette année. Aucun plan ne ressort d'évidence de l'étude des trous de poteaux. Néanmoins, on doit remarquer qu'ils se recoupent fréquemment, trahissant des réfections régulières et une occupation intensive du secteur. Des alignements conformes à

celui de la rue semblent se dessiner. A l'est, les limites d'un bâtiment transparaissent peut-être à travers deux séries de trois poteaux définissant un espace de 4,4 x 3,6 m.

#### La Zone 2

La Zone 2 a été ouverte dans la partie nord-ouest du site, avec pour objectif de comprendre l'organisation de l'habitat et d'étudier la dynamique et les techniques de construction. D'abord, limité à 160 m<sup>2</sup>, le décapage a été étendu à 560 m<sup>2</sup> en 2023 (fig. 1, 3).

Les recherches ont mis en évidence une voie bordant le pied du rempart. Elle a été observée en plan sur 14 m de long, mais son étude n'a pu être menée à son terme en raison des intempéries qui l'ont maintenue en eau jusqu'à la fin de la fouille. On ne connaît donc pas sa dynamique d'utilisation. Elle mesure 4 m de large et est formée d'un dense assemblage de galets, souvent de gros calibre, associés à des tessons d'amphore. Plus que d'un revêtement de chaussée, il pourrait plutôt s'agir d'un radier.

Avec près de 300 structures, l'occupation du secteur apparaît particulièrement dense, même si plusieurs phases peuvent être distinguées. Malgré tout, on remarque que des axes de construction orientés nord-ouest/sud-est ressortent nettement et se combinent avec des alignements perpendiculaires ; ces derniers sont conditionnés par le tracé du rempart et de la voie qui l'accoste. Cette première analyse spatiale laisse apparaître deux secteurs distincts, définissant un espace médian libre de constructions au sud ou occupé par des trous de poteau de faible module au nord. Il peut correspondre à une limite entre deux espaces bâtis.

Au-delà de cette définition élémentaire de l'espace, plusieurs plans de bâtiment se dessinent. À l'est, l'analyse de la répartition des structures laisse apparaître les contours d'un édifice rectangulaire (BAT2226), orienté est-ouest. Il est défini par huit trous de poteau et mesure 6,5 m de long pour 4,3 m de large. Les ancrages sont de dimensions importantes et distants de 2,2 m en moyenne.

Le bâtiment BAT2303, situé à l'ouest, s'insère dans un alignement de constructions longeant l'espace intermédiaire. Il s'inscrit également dans un plan rectangulaire. Ses dimensions sont de 5 m de long pour une largeur de 3,60 m en moyenne. L'entraxe entre les poteaux oscille entre 2,30 et 2,60 m dans un axe sud-ouest/nord/est et entre 3,50 et 3,70 m dans un axe sud-est/nord-ouest.

#### La Zone 3

Une dernière fenêtre de fouille a été implantée dans la partie nord-est du site afin, entre autres, d'étudier la connexion entre le rempart et l'occupation intra-muros.



Fig. 1 : 1. Plan général du site ; 2. Relevés de la Zone 1 ; 3. Relevés de la Zone 2 ; 4. Relevés de la Zone 3 (F. Callède, P. Gardes, W. Labarthe, M. Nouvel, M. Xompéro)

La fouille a mis en évidence une occupation très structurée (fig. 1, 4). Au nord, au pied du rempart, se développe un niveau de galets de 11 m de large, très dégradé en surface (VO3048). Il correspond à la dernière phase observable d'une probable voirie évoluant en deux ou trois phases. Cette structure a de toute évidence été aménagée dans une dépression anthropique. Il pourrait donc s'agir d'un chemin creux, nivelé par les recharges successives. Cette hypothèse devra bien sûr être éprouvée par un complément de fouille. Ce niveau est bordé au sud par un fossé, qui assumait sans doute une fonction d'assainissement.

En 2023, une extension de décapage a permis d'identifier une nouvelle voie à 13 m au sud de la première (VO3196). Elle se dirige vers la porte sud-est de la fortification et présente un revêtement initial encaissé, constitué d'un dense assemblage de gravillons. Cette chaussée a été rechargée à au moins deux reprises, puis nivelée et dotée d'une ultime bande de roulement aujourd'hui très mal conservée.

Entre ces deux axes se développe un espace bâti, marqué par la présence de nombreux trous de poteau, formant quelquefois des concentrations denses. On distingue deux groupes séparés par un espace vide, quadrangulaire, de 7,8 m de côté (60,7 m<sup>2</sup>). Il s'agit soit d'une cour, soit d'une petite place. Les bâtiments adjacents se développent partiellement hors-emprise. Seul un possible édifice formé d'au moins 6 poteaux apparaît peut-être à l'ouest. Quoiqu'il en soit, les vestiges de construction répondent à une organisation très stricte, conditionnée par l'axe de la voie et du rempart.

Les recherches menées depuis 2022 laissent penser que l'ensemble du site a fait l'objet d'une planification urbaine. Mieux, dans les zones 1 et 2 distantes de 120 m, une trame cohérente, orientée nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est, ressort de l'examen des axes de circulation et des constructions adjacentes. Dans la Zone 3, la structuration transparait encore davantage. Voies et constructions s'inscrivent dans une trame orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est et nord-nord-est/sud-sud-ouest. La chaussée découverte au pied du rempart présente un intérêt majeur. Elle renvoie à des schémas similaires observés au Castéra de Thèze (Gardes 2023) ou à Agen (Prodéo 2017) par exemple où un axe de circulation longe également le rempart. Mais sa largeur (11 m) paraît assez inhabituelle. Seul pour l'instant dans le sud-ouest l'oppidum de l'Ermitage à Agen a révélé une chaussée aussi importante, en l'occurrence de plus de 20 m de large. Là, des indices attestent d'une fonction de rue mais aussi d'activités commerciales.

Dans les zones 1 et 3, les îlots définis par ces voies apparaissent très réguliers. Ainsi l'îlot nord-sud, identifié dans la Zone 1, mesure 10 m de large et celui orienté est-ouest dans la Zone 3, 13 m. Ces valeurs apparaissent faibles par rapport

à ce que l'on connaît des agglomérations de la période<sup>1</sup>. Elles se rapprochent néanmoins de celles observées en domaine méditerranéen (Pech-Macho, Lattes...). Mais c'est surtout l'emprise relative des voies dans l'urbanisme qui pose question. En effet, la voie VO3048 et la voie VO1171, associée au fossé FO1096, couvrent l'équivalent de la surface des îlots qu'elles jouxtent. Toutefois ce constat ne vaut que pour le dernier état de ces structures.

Les bâtiments semblent s'aligner systématiquement sur les voies et témoignent à la fois d'une forte densité urbaine et d'une intense dynamique architecturale. La fréquence des réformes apportées aux poteaux (re-creusement des ancrages ou légers déplacements) rend également compte d'une volonté de maintenir au moins une partie des bâtiments dans leur assiette initiale. Ceci est habituel dans des contextes urbains denses marqués par une utilisation intensive du foncier.

Ces résultats prennent un relief particulier dans le contexte régional. En effet, il est important de rappeler qu'aucun site d'habitat groupé, en dehors de La Sioutat à Roquelaure, n'avait jusque-là fait l'objet de fouilles au sud de la Garonne (Gardes *et al.* 2021). Non seulement la fouille du Castéra de Labastide-Monréjeau contribue au désenclavement de ce secteur mais aussi et surtout donne des informations de première main sur l'organisation de ces habitats, pendant longtemps considérés comme précaires et temporaires.

## Bibliographie

- Gardes, P., Bouchité K., Nouvel M., Labarthe W., Maguy A., Péfau P., Soler M., 2021. Roquelaure, chef-lieu des Ausques. In : Gardes P. et Ferrer-Joly F., *Des Ausques aux Auscitains (VI<sup>e</sup> s. av.-VI<sup>e</sup> s. de notre ère)*. Bordeaux, 34-39.
- Gardes, P., 2021. L'agglomération fortifiée de la fin de l'âge du Fer du Castéra à Thèze (Pyrénées-Atlantiques). Premières données archéologiques, à paraître
- Gardes Ph. et Le Dreff T., 2021. Le PCR Fortipolis : Nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées. In : Delrieu F., Féliu C., Gruat P., Kurzaj M.-C., Nectoux E., *Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe*, 43<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Le Puy-en-Velay (30 mai – 1er juin 2019), 409-430
- Prodéo G. 2017. Contribution d'un diagnostic archéologique à la connaissance de l'oppidum des Nitobroges à Agen (Lot-et-Garonne) », In : Gardes P. dir. « *Oppida et « civilisation des oppida » cent ans après Joseph Déchelette* ». *Pallas*, 105, 211-223

<sup>1</sup> Par exemple, 22 m à Vieille-Toulouse.